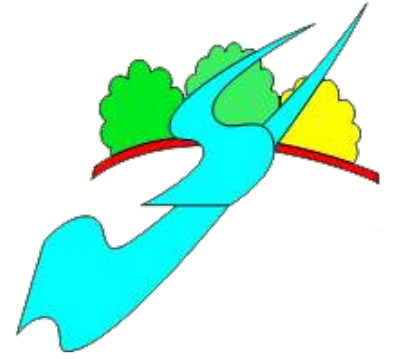


LES BREVES

SAINT-JEANNAISES



SAINT-JEAN-SUR-MAYENNE



MARS
2021



TRAVAUX



CIMETIÈRE



LOTISSEMENTS



La Perrière



Les Grandes Mées

MÉDUANE HABITAT rue de l'ancienne mairie



ROUTE DE CHANGÉ



AGRANDISSEMENT DU TROTTOIR RUE DE L'ANCIENNE MAIRIE



CITY PARC



Plantations et cheminement



Cheminement rue Saint Trèche

La préparation pour poser une lisse le long du cheminement est en cours.

Un groupe de personnes en parcours emploi compétence, pris en charge par Laval agglomération réalise ce travail. Le bois utilisé est du châtaignier. Ce cheminement continuera d'être amélioré par un sablage et la mise en fleurissement du talus.

PROJET DE SÉCURISATION DE LA RUE SAINT TRÈCHE

La commune a missionné le bureau d'ingénierie du département afin de réaliser une étude et un chiffrage pour la sécurisation du virage de la Rue Saint Trèche au niveau de la Rue Maurice Courcelle.

Les observations sur le virage sont le non-respect des limites de vitesse avec un trafic dense aux heures de pointe, le virage est coupé par de nombreux véhicules, la ligne blanche est donc très souvent franchie.

Le trottoir mesure 45 cm de large au niveau du poteau EDF donc impossibilité de passer côte à côte lors d'une promenade familiale avec une poussette ou landau, fauteuil.

Certains enfants scolarisés à Saint Jean empruntent ce trottoir pour se rendre à l'école ainsi que de nombreux promeneurs qui se rendent sur le halage. Il en est de même pour les camping-caristes.

Le bureau d'ingénierie propose l'aménagement d'une écluse simple avec un rétrécissement latéral de la Rue Saint Trèche. Une mise en situation provisoire de trois mois avec des séparateurs de voies a été installée récemment par les services du conseil départemental afin de vérifier le bon fonctionnement avant la solution définitive.

Le but de cet aménagement est de ralentir les usagers, de sécuriser le cheminement des piétons avec un trottoir de 1,50 m et de permettre aux riverains des 8, 8 bis et 10 de la Rue Saint Trèche de sortir en voiture en toute sécurité. Une demande de subvention DETR a été demandée par la mairie dans le cadre de la mobilité : travaux visant à améliorer la sécurité et la mobilité des usagers de la voirie pour un taux de 30% ainsi qu'une subvention dite « amendes de police » pour un taux de 22.22 %.

ENFANCE

Les nouvelles familles souhaitant inscrire leurs enfants aux différents temps d'accueils périscolaires et extra-scolaires doivent prendre contact avec Mr TERRIER directeur Enfance Jeunesse.

Contact : 02 43 37 84 00 / 06 85 58 72 71 ou serviceenfancejeunesse53240@gmail.com

La date butoir d'inscription des vacances d'avril est le MERCREDI 14 AVRIL 2021 via le portail famille à l'adresse suivante : stjean-stgermain.portail-familles.app

JEUNESSE

Anne-Sophie BRARD, animatrice jeunesse au foyer des jeunes, propose un planning d'activités à chaque période de vacances scolaires (Février, Avril, Juillet, Toussaint) disponible sur le portail familles à destination des jeunes de St Jean à partir de l'entrée en 6ème.

Si certains jeunes ont un projet (séjours, évènements...) un accompagnement, une écoute est présente. Prenez contact avec Anne-Sophie BRARD au 02 43 37 84 00 ou par mail : foyerstjm@orange.fr

La passerelle : certaines activités sont accessibles aux enfants de CM2. L'inscription se réalise via le portail familles sur la structure d'accueil de loisirs La Capucine.

Les enfants sont encadrés par un animateur saisonnier ainsi que par Anne Sophie.

Chantier argent de poche :

Encadré par Anne Sophie animatrice jeunesse ainsi que Gonzague DUGAST responsable Service Technique.

Accessible aux jeunes âgés de 16 à 18 ans.

4 demi journées de présence en contrepartie d'une rémunération à hauteur de 15€ par demi journée de 3h00 soit 60€.

Rappel des dates butoirs de dépôt des dossiers :

Vacances d'avril 2021 : date de dépôt des dossiers le 31 mars 2021

Vacances de juillet 2021 : date de dépôt des dossiers le 9 juin 2021

Vacances de la Toussaint : date de dépôt des dossiers 29 septembre 2021

Vacances de Noël : date de dépôt des dossiers le 24 novembre 2021

Horaires d'ouverture du foyer des jeunes pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30.



A LA RENCONTRE DU PASSÉ

PARTIR À LA DÉCOUVERTE DU SITE PITTORESQUE DE QUIFEU

Monographie de la commune rédigée le 31 juillet 1899 à Saint Jean sur Mayenne par l'instituteur DUVAL pour l'exposition universelle de 1900.

«Le cours de l'Ernée est rapide et accidenté. Elle forme une suite de zigzags des plus capricieux. Tantôt elle se rapproche de la Mayenne, tantôt elle s'en éloigne, on dirait qu'elle redoute de mêler ses eaux vives et claires à celles de cette dernière. Elle se jette dans la Mayenne à Boisseau. Son eau, qui est très saine et de bonne qualité, sert à l'alimentation des habitants du bourg. Saint-Jean étant situé sur une roche calcaire ne possède ni puits, ni fontaines ; quelques maisons seulement possèdent des citernes et encore le nombre en est très restreint.»

ASSOCIATION : « A la rencontre du passé de Saint Jean Sur Mayenne »

Photo prise le 21 juillet 2020 à 23h52
COMÈTE NÉOWISE À QUIFEU - Saint Jean sur Mayenne »



CLUB GÉNÉRATION MOUVEMENT SAINT JEAN SUR MAYENNE

Objet de l'Association: Activités d'échanges et de loisirs pour retraités



Nous sommes 97 adhérents.

Nous adhérons à la Fédération Génération Mouvement de la Mayenne dont nous partageons les valeurs: amitié, respect, partage, solidarité pour créer du lien social et rompre la solitude.

Ceci nous permet aussi de bénéficier de remises commerciales et de participer à des animations au-delà de la commune. Malgré les incertitudes pour les mois à venir, nous avons préparé les calendriers pour l'année 2021.

Activités principales :

belote, tarot, chants, gym, informatique, pétanque, marches, repas dansant, pique-niques, voyages

L'avenir de notre club, c'est de se moderniser en réfléchissant à de nouvelles activités.

Les jeunes retraités ou moins jeunes de notre commune, n'hésitez pas à nous rejoindre (pas de contrainte) chaque adhérent participe aux rencontres et aux activités selon son emploi du temps . Vous serez les bienvenus.

La date de l'Assemblée Générale 2021 sera fixée dès que la situation sanitaire le permettra. Un guichet sera mis en place pour les nouvelles personnes qui souhaitent adhérer et cotiser pour l'année 2021.

Contacts:

Co-présidentes : Monique Paumard: 02 43 37 60 12 ou 06 86 40 85 16
Maryvonne Noury: 02 43 68 81 17

Nouveau mail du Club : clubstjeangm@gmail.com

LES FLÉCHETTES

Club «The coming Men's» à Saint Jean sur Mayenne, avec ses vingt adhérents. Un sport au féminin, au masculin, de 13 à 99 ans, qui ne demande pas une condition physique affûtée, se pratiquant en intérieur, et se jouant dans un esprit de convivialité. Bien sûr il y a le loisir, et aussi la compétition en comité, régionale, nationale, qui doit se dérouler dans le respect de l'autre, quel que soit son niveau de jeu. Juste un peu de concentration et l'adresse arrive avec entraînement.

N'hésitez pas à nous contacter, nous serons heureux de vous accueillir et de vous présenter notre club dès que ce sera possible.



Le bureau.

Contact Président :

Pascal Peltier 0766237260 - pascalpeltier.dartstjean53@gmail.com



COMITÉ D'ANIMATION

Le Marché



Venez découvrir le premier marché alimentaire de St Jean sur Mayenne : poulet, plats préparés, bière, herbes aromatiques ou vin. Les légumes de saison arriveront avec les beaux jours.

Les pains (pains spéciaux inclus) seront disponibles au bar «L'imprévu».

Rendez-vous sur la place de la mairie, de 9h30 à 12h, tous les derniers samedis du mois, à partir du SAMEDI 27 MARS. Parlez-en autour de vous et venez nombreux. Pour le premier samedi, un café ou thé vous sera offert par le comité d'animation pour vous accueillir.

(En raison du contexte sanitaire, merci de prévoir votre tasse.)

Contact : 06 41 41 85 08



ET SURTOUT !
N'oubliez pas le
Mayenn'Bois Festival
LE 1^{er} MAI
à St Jean sur May.
Venez rejoindre le
groupe de binocles
anim.53@gmail.com



Le GDON

L'association du GDON continue ses activités : le piégeage des frelons aux printemps.

Divers animaux classés susceptibles d'occasionner des dégâts ont été piégés cette année, notamment des rats gris.

Une campagne a eu lieu au niveau des containers aériens de Boisseau (halage).

L'activité de l'association est bénéfique pour notre commune.

Si vous avez des soucis d'animaux susceptibles d'occasionner des dégâts, n'hésitez pas à contacter la mairie qui vous mettra en rapport avec l'association.

Frelon
européen



Frelon
asiatique





■ ASSOCIATION VTT-RUNNING

Cet automne Pierrick Huault et Thierry Gobbe ont quitté le bureau après 12 ans de bénévolat. Au nom de tous les adhérents nous tenons à les remercier pour toutes ces années d'implication. Cependant ils restent actifs car ils font partie du comité de pilotage du May'Etik Trail, notre manifestation du 5 juin 2021.

Nous sommes actuellement 6 au sein du bureau : Co-présidents : Arnaud Duval et Marie Morvan, Trésorier : Guillaume Lelièvre, secrétaire : René Bardou, membres actifs : Marie-Laure Gégou et Sylvie Gangneux.

Malgré une saison sportive 2019-2020 réduite pour cause du Covid, le nombre d'adhésions est resté stable pour la saison 2020-2021. Nous sommes 46 adhérents : 20 femmes et 26 hommes.



Côté VTT : Notre objectif pour cette saison est de rassembler les vététistes, alors si vous avez envie de rouler en groupe, rendez-vous un samedi après-midi par mois. Contacts ci-dessous.

Côté course à pied : tous les dimanches matin, à 9H30, rendez-vous au parking du halage route de Montflours pour des sorties sur des chemins, sentiers, routes autour de notre commune.

Depuis septembre, sous l'impulsion d'Arnaud Duval, nous accueillons les personnes adultes qui débutent en course à pied.

Dans ce contexte particulier, si vous souhaitez nous rejoindre et essayer une séance, des mesures sanitaires sont à respecter et notamment une arrivée masquée sur le site de rendez-vous.

Contact : vttrunning.saintjeansurmayenne@gmail.com et notre site internet <https://sjsmvtt.wixsite.com/sjsmvtt> .

Nous gardons notre envie et toute notre motivation en espérant pouvoir organiser le **May'Etik Trail le 5 juin 2021**. Le comité de pilotage est au travail depuis plusieurs mois pour proposer une belle manifestation et une belle fête pour St Jean sur Mayenne. Des courses pour tous à partir de 7 ans, et un marché bio l'après-midi sur le site de l'aquarelle.

Nous avons besoin de bénévoles, rejoignez-nous et parlez-en autour de vous.

<http://mayetiktrail.fr/> et le facebook dédié May Etik Trail.

Le bureau du Vtt-running



■ CYCLOS & RANDONNEURS SAINT JEANNAIS

Les sorties pédestres ont lieu le 3ème dimanche du mois pour une balade d'environ 10 km, soit 2h30 de marche selon les conditions. Le départ est donné à 14 heures en période d'hiver, et à 14h30 en période d'été. Ces randonnées ont lieu dans le département, le plus souvent dans des communes proches de St Jean. Une fois par an est organisée une sortie à la journée pour découvrir des paysages différents, en bord de mer, le long d'une rivière... et savourer la pause pique-nique dans la bonne humeur.

L'association participe également au « Brevet des randonneurs » organisé le 1er mai.

Les membres de l'association sont sollicités à l'encadrement des randonnées organisées lors des Virades de l'espoir. Vous souhaitez vous ressourcer, vous détresser ou juste profiter...

Venir pratiquer la randonnée pédestre au sein d'un club en toute convivialité, c'est mieux.

«OUVERT A TOUS, une participation est demandée pour les non membres»

Les sorties cyclo n'existent plus. Elles peuvent néanmoins être réactivées à la demande, il suffit de quelques personnes (hommes ou femmes) souhaitant pratiquer cette activité en groupe. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Contact:

par mail randosjm@gmail.com ou par téléphone au 06 51 36 16 50 Marie-Françoise Gadbois

CONSULTATION CITOYENNE

Consultation du 12 Rue de l'Ancienne Mairie

L'équipe municipale a proposé une consultation citoyenne suite à l'achat de la propriété AB48 située au 12, Rue de l'Ancienne Mairie à St Jean sur Mayenne par l'équipe municipale précédente.

Voici ci-dessous les retours reçus en mairie :

- 1-**Une boulangerie (les atouts : axe direct vers Andouillé avec parking, à proximité des écoles)
- 2-**Une épicerie collaborative avec produits bio et locaux et une salle attenante pour divers ateliers (sur l'alimentation, le fabriquer soi-même, des soirées jeux et lecture etc)
- 3-**Un gymnase de 312 m2 pour une utilisation scolaire et un parking 6 places, un parking vélos avec une sortie unique
- 4-**Une boulangerie-pâtisserie avec places de parking supplémentaires
- 5-**Aménagement d'un parking complémentaire et 2 places IRVE (infrastructure de recharge de véhicules électriques)
- 6-**Création de deux espaces commerciaux de 177m2 et 153m2 sur deux niveaux, le rez-de-chaussée en espace commercial et la partie supérieure en usage privé, séparé par une plateforme de livraison ; une aire de jeux sur la partie haute de la parcelle
- 7-**Une boulangerie- pâtisserie, sandwiches et autres
- 8-**Une épicerie avec dépôts de pain et vente de produits locaux ou une boulangerie avec rayons épicerie ou un local réservé aux producteurs locaux
- 9-**Une aire de jeux multi-activité sur la partie haute et une cellule commerciale (boulangerie et produits de 1ère nécessité) en complément un libre-service 24h/ 24 sur la partie basse de la parcelle
Variante : installer la bibliothèque à la place de la maison et aménager l'actuelle bibliothèque en cellule commerciale
Précision : le groupe de personnes ayant rédigé cette proposition s'oppose à l'agrandissement du parking
- 10-**Une cantine avec terrain de jeux sur partie haute et parkings supplémentaires. Cette proposition est complétée par la suggestion de remplacer la cantine actuelle en local commercial avec boulangerie et épicerie.
- 11-**Une poissonnerie

Toutes ces réponses vont être étudiées suivant leur faisabilité et les besoins de la commune. L'aide d'un bureau d'étude sera nécessaire pour optimiser cette réflexion.



RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE FAITE PAR LA COMMISSION CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Cette enquête a mobilisé un grand nombre de St Jeannais puisque, à ce jour, 97 réponses ont été envoyées représentant 333 idées. C'est donc près de 15% des foyers qui se sont exprimés. Si vous n'avez pas répondu, vous pouvez toujours le faire, vos idées pourront compléter et préciser les propositions déjà reçues, voire exprimer une autre idée. Nous avons sollicité votre avis, vous pouvez continuer à le faire par courrier à la mairie ou par mail à accueil@stjeansurmayenne.com

Il était ensuite prévu de vous demander de voter pour les propositions pour lesquelles vous aviez un «coup de coeur». Il s'avère que les retours reçus parlent d'eux-mêmes, en effet voici les 3 projets qui reviennent le plus souvent et le nombre de fois qu'ils apparaissent:

Proposition	Nombre d'idées avec la proposition
Chemins piétonniers et cyclables	80
Structures pour jeux d'enfants	58
Broyage déchets verts	39

Remarque: chaque réponse donne souvent plus de détails précisant la proposition faite.

(Les autres propositions ne seront pas ignorées pour autant et feront l'objet de réalisations pour certaines, de communication, par le site internet ou par les brèves)

L'ensemble des idées émises sont consultables sur le site internet de la commune, rubrique : Actualités

Beaucoup de personnes exprimaient une satisfaction de pouvoir communiquer leurs idées. La commission vous remercie de votre participation et espère qu'elle ne décevra pas votre enthousiasme et vos attentes.

Certaines réponses exprimaient un désir de participer à la réalisation. Nous souhaitons continuer avec les St Jeannais à construire et réaliser les 3 propositions arrivées en tête, aussi nous vous proposons de nous retrouver:

- le samedi 10 avril 2021 de 14H à 16H pour échanger sur le **Broyage des déchets verts**.
- le samedi 29 mai 2021 de 14H à 16H pour échanger sur les **Chemins piétonniers et cyclables**.
- un samedi après les vacances d'été pour échanger sur les **Structures pour jeux d'enfants**.

Pensez à consulter le site internet pour confirmation des dates et lieux de rencontre.



ÉCOLE ELISE FREINET

Que de découvertes et d'aventures pour nos apprentis de l'école Elise Freinet !

Plusieurs classes voyagent dans l'univers des sorcières à travers de nombreuses histoires. Les apprentis sorciers ont réalisé entièrement un grimoire de recettes (2 photos grimoire). Ils s'adonnent au chant, à la peinture ! Les jeunes écoliers poursuivent leurs découvertes des personnages littéraires enfantins : monstres (photos monstres, araignée, chapeau TPS), loups, fées... ou encore les dragons comme celui qu'arbore le voilier de Maxime Sorel, navigateur suivi avec passion par les élèves de l'école.



D'autres découvrent le monde à travers des contrastes, qu'ils soient climatiques, géographiques ou matériels. Ils ont déjà découvert : la ville la plus froide au monde et la plus sèche (photo globe); l'ascenseur extérieur le plus élevé, l'échangeur routier le plus dense, les cascades les plus hautes et les plus larges. D'autres aventures les attendent encore.



Les grands ont revêtu leur costume d'explorateurs et voyagent autour du monde. Ils ont déjà découvert 65 pays ! Tout au long de l'année, les élèves gagnent des « Freines » (la monnaie de la classe) qui leur permettent d'acquérir de nouveaux équipements pour leur exploration.



Tout au long de leur scolarité, les élèves de la maternelle au CM2 sont encouragés à apporter des objets divers et variés (livres, jeux de société, éléments de la nature, exposés...) de leur maison. Chaque élève est ainsi habitué dès son plus jeune âge à réaliser des « Quoi de neuf ? » face à ses camarades (photos quoi de neuf petit et exposé). Chaque classe œuvre pour que chacun gagne en autonomie, en assurance, développe sa curiosité et son esprit créatif. Animés par des projets fédérateurs, les élèves, en coopération ou via des programmes individualisés, alternent entre des situations de recherches, de tâtonnements, d'expérimentation et de présentation.

D'autre part, cette année, le thème éco-école est la « gestion des déchets ». Depuis de nombreuses années, l'école a déjà mis en place un système de tri des déchets dans chaque classe. Nous possédons deux composteurs et les élèves, chaque année, nettoient le sentier pédagogique. Dans ce cadre, les plus jeunes réalisent des compositions sonores avec leurs corps, des feuilles de papier, des instruments faits-maison à partir de déchets. Grâce à Mme Gobbe et au financement de la mairie, les élèves ont de jolis sacs à chaussons réalisés avec des chutes de jeans (photo sac à chaussons). Nos chers explorateurs découvriront aussi le mystérieux 7ème continent afin de les sensibiliser à la préservation de notre environnement. Nous continuons à alimenter les mangeoires.



Enfin nous aurons la chance, bientôt, de bénéficier du label numérique rural grâce à la municipalité et le ministère de l'éducation nationale. Les grands jouissent déjà d'une ENT (Environnement Numérique de Travail) favorisant la liaison avec le collège. L'acquisition de nouveaux matériels permettra aux élèves de travailler dans une école 2.0 !

La date des « portes ouvertes » est fixée au samedi 20 mars par créneau de 15-20 min entre 10h et 12h30 afin de respecter les gestes barrières. Pour pouvoir visiter l'école ce jour, il faudra appeler l'école au préalable et réserver un créneau.

Rencontre avec le Skipper Maxime Sorel



Pour toutes informations complémentaires, vous pouvez contacter la directrice, Mme Guerrier Hélène, par téléphone au 02 43 37 63 48 ou au 06 63 32 4245 et par mail au ce.0530912d@ac-nantes.fr.



ÉCOLE SAINTE MARIE

A l'école Sainte Marie, cette année, en équipe pédagogique nous avons choisi pour nos 5 classes le thème fédérateur : «Eco-responsables », celui-ci faisant suite à 2 années sur un travail autour de la nature et des animaux. L'opération « Nettoyons la nature » organisée du CP au CM2 en septembre, en lien avec la commune est devenue incontournable : à cette occasion 15,5 kg de déchets ont été triés et ramassés. Les délégués ont été élus en octobre par leurs camarades : ils gèrent la bibliothèque de l'école, représentent les élèves pour des projets et incitent chacun à prendre des responsabilités. Plantes et animaux ont leur place dans l'école : jardinets, aquaponie, poules, lapin, oiseaux, ... Les élèves sont partie prenante de ces projets et nourrissent les oiseaux de passage l'hiver en leur mettant à manger dans des mangeoires fabriquées avec des matériaux de recyclage. De plus, les chèvres de l'éco pâturage autour de l'école sont gâtées par les élèves attentifs. Des sorties avec M. DUVAL de Mayenne Nature Environnement ont lieu au fil des saisons.

La solidarité a été présente depuis la rentrée, avec des olympiades pour «Vaincre la mucoviscidose», la réalisation de trousse en tissus récupérés pour la course du « Sénégalaises » grâce à la collaboration de mamies couturières qui ont partagé leurs compétences avec les élèves.

Le club scolaire d'échecs (S.M.S. : Sainte Marie Stratèges) est actif au sein de l'école. Des interventions avec M. AUMONT et un tournoi ont marqué ce semestre. Les CM ont la possibilité de pratiquer encore plus le jeu d'échecs le vendredi soir. En octobre 2020, l'équipe qui avait remporté au championnat départemental des échecs en janvier 2020 a concouru en ligne pour le championnat de France des échecs.

Nathalie est venue pour 10 ateliers de musique dans toutes les classes afin de travailler les rythmes corporels, les percussions, la voix et chanter sur le thème des déchets et du recyclage.

L'implication de l'OGEC et de l'APEL permet la réalisation de projets : un « petit déjeuner gourmand » le dimanche matin 14 mars livré à domicile, une éco-kermesse le 20 juin.

Le chef d'établissement, Mme NOIRE, se tient à disposition des parents qui désirent visiter l'école, obtenir des renseignements sur la scolarité ou inscrire leur(s) enfant(s).

02 43 37 63 19 / 06 31 63 68 18
ecolestemarie_stjean@yahoo.fr

site de l'école <http://stjeansurmayenne-stemarie.fr/>





**LE 30 JUIN 2021 :
LE TOUR DE FRANCE PASSE PAR SAINT JEAN SUR MAYENNE !**

5ÈME ÉTAPE : CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL

Nous faisons appel aux bénévoles pour que cette journée soit une fête. Tant pour la préparation que pour le jour même. Une rencontre avec toutes les associations disponibles a eu lieu le lundi 22 février afin d'aborder les diverses façons d'animer et décorer Saint Jean. N'hésitez pas à vous manifester pour participer auprès des associations et de la mairie.

mairie@stjeansurmayenne.com

Une prochaine rencontre aura lieu dès que possible.

Ce jour-là, la circulation ne sera pas possible dans Saint Jean de 6h30 à 18h30 horaires à confirmer (voir plan).

Seuls les déplacements à pied seront autorisés.

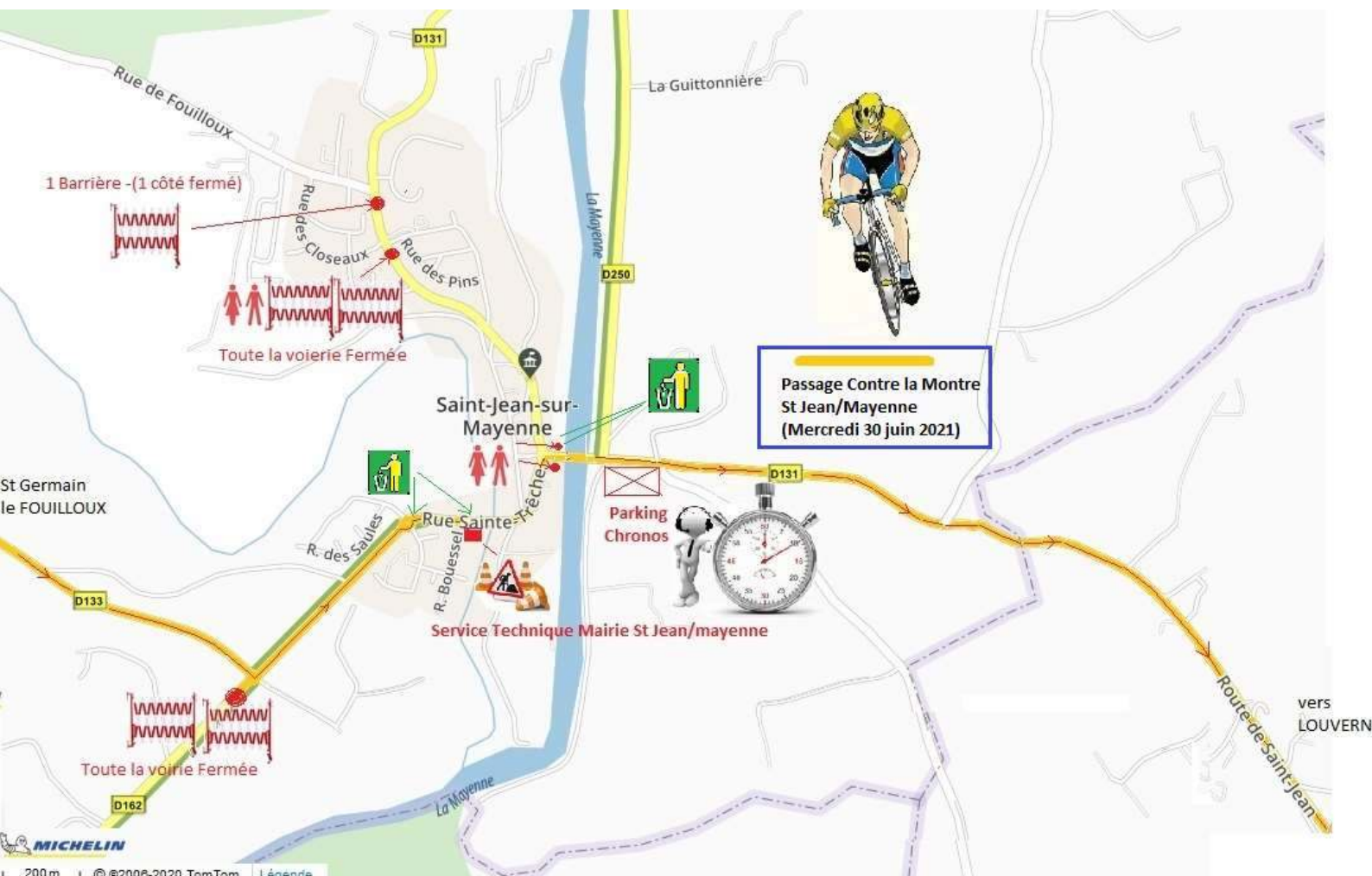
La départementale venant de Changé sera fermée dès le 29 juin à 20h.

La route d'Andouillé au niveau de la route de Fouilloux ne sera pas autorisée à la circulation.

Le 29 juin 2021 à partir de 22 heures aucune voiture ne doit être stationnée sur le parcours (**enlèvement par la fourrière**).

La garderie restera ouverte.

Nous comptons sur votre compréhension et vous invitons à prendre les dispositions nécessaires.



INFORMATIONS GÉNÉRALES



Les élections des conseillers départementaux et régionaux devraient avoir lieu les 13 et 20 Juin 2021.

INFORMATION DU CCAS

En 2020 le CCAS de Saint Jean a été amené à apporter une aide à une femme et son enfant qui étaient en grande difficulté. Par l'intermédiaire du CCAS, cette famille tient à remercier chaleureusement tous les bénévoles et tous les donateurs de Saint Jean pour l'aide matérielle et financière qui a été apportée et qui a dépassé ses espérances.

Elle tient également à remercier le Secours Catholique, le Secours Populaire, les Restos du Cœur et à nouveau le CCAS qui lui ont permis de se chauffer et de se nourrir.

Le maire et les membres du CCAS ont pu constater que l'entraide et la solidarité n'étaient pas de vains mots pour les Saint Jeannais, leur réactivité et leur générosité ont été exemplaires.

Nous rappelons aux Saint Jeannais qu'ils peuvent à tout moment contacter la mairie en composant le 02 43 01 11 15 qui les mettra en contact avec un membre du CCAS. Vous pouvez le faire en cas :

- de difficultés financières
- de perte d'autonomie (aide au maintien dans le logement)
- de lutte contre l'isolement
- de besoin de colis alimentaire, ou de chèque d'accompagnement personnalisé
- d'aide au déplacement
- ou de toute autre situation mettant en difficulté un habitant de la commune.

LES INFIRMIÈRES LIBÉRALES



Mme GASSEAU Christine et Mme COUPÉ Jennifer vous informent qu'il est possible de réaliser tous types de soins à domicile ou au cabinet (12 rue Maurice Courcelle 53240 Saint Jean sur Mayenne).

Les prises de sang et tests PCR sont également réalisables dans les mêmes conditions qu'au laboratoire.

Vous pouvez les joindre au : 06 88 47 98 08



Le stationnement qui est réservé au service de santé doit être respecté sous risque de sanction.

UN NOUVEL ADRESSAGE

La loi fait obligation à toutes les communes de procéder à la dénomination des voies et à la numérotation des habitations. Cette action répond à l'amélioration du côté sécurité (service d'urgence, pompiers, police, gendarmerie), l'efficacité des services d'acheminement du courrier, livraisons, fournisseurs d'énergie, fibre optique et très haut débit grâce à la localisation d'un domicile à partir d'une adresse normalisée.

Cela concerne toutes les habitations qui n'ont pas de numéro.

Le type de voie a été choisi en cohérence avec la réalité du terrain (rue, route, chemin, allée, impasse).

Exemple : le lieudit « Les Deffais » devient « Le Chemin Des Deffais ».



La numérotation des voies a été faite suivant deux systèmes principaux :

- En zone urbaine : la numérotation continue avec les numéros pairs à droite et impairs à gauche
- En zone rurale : la numérotation métrique, les numéros attribués représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et l'entrée de l'habitation.

Un courrier sera remis à chaque habitant concerné par le nouvel adressage ainsi que sa plaque de numérotation.

Afin de mettre en place cette démarche d'adressage sur la commune, Thierry Gobbe, adjoint en charge de la voirie, et Marie-France Tessier ont attribué un nom de voie et un numéro à chaque domicile. Ceci a été fait selon un guide méthodologique.

Cela représente 270 numéros et 63 panneaux de rue pour un montant de 5 242.51 € TTC pour le nouvel adressage et 46 numéros et 3 plaques de rue (Rue des Charmes, Impasse des Amandiers et Impasse des Magnolias) pour le futur lotissement des Grandes Mées pour un montant de 542.65 € TTC.

Les devis ont été signés auprès de l'entreprise MAVASA basée à Bonchamp.

Les services techniques installeront prochainement les panneaux de rue sur l'ensemble de la commune.

Les courriers ainsi que les numéros de rue sont en cours de distribution par les membres de la commission urbanisme et voirie. Les plaques des numéros devront être installées par les habitants concernés, ceci de façon très visible afin de faciliter tous les services de livraisons. De même, il est important également de posséder une boîte aux lettres normalisée et d'y apposer lisiblement son nom dessus afin de pouvoir être identifié facilement et correctement.

Ce nouvel adressage est à diffuser par chaque administré concerné auprès de son employeur, de la sécurité sociale, des écoles, mutuelles, banque, fournisseur d'énergie, carte grise, assurance etc.

La mairie a profité également de l'occasion pour modifier «La Rue de la Mairie» par «Rue de l'Ancienne Mairie» et d'attribuer des numéros et des noms de voie au futur projet de la résidence du Port.

PROPOSITION

Vous aussi, participez à l'élaboration des brèves et du journal municipal !

Comment ?

Proposez-nous : des photos, des devinettes, des balades, des astuces, des recettes, des mots fléchés, mêlés ou croisés que vous avez réalisés, des poèmes, des dessins, ... en lien avec notre commune.

Adressez-nous vos propositions par courrier à la mairie ou par mail à l'adresse :

accueil@stjeansurmayenne.com

La commission étudiera vos propositions et les insérera dans les prochaines publications.

Trouvez le lieu historique de cette photo.

Reconnaissez vous ce lieu ?

La réponse dans les prochaines brèves.



RÈGLEMENTATIONS

URBANISME

Nous vous rappelons que toute personne qui effectue des travaux, quel que soit la nature : construction nouvelle, travaux sur des constructions existantes : agrandissement, modification de façades, terrasse, véranda, clôtures, aménagements de combles avec pose de vélux, démolition, etc... doit impérativement passer en Mairie pour récupérer le dossier correspondant avant de commencer les travaux.

Aussi, toute modification de l'aspect extérieur de votre maison (exemple : ravalement, peintures), changement de fenêtres est soumise à une déclaration préalable avant travaux.

Les constructions annexes sont également à déclarer (piscine, abris de jardin)

Nous vous informons que 2 mois avant de commencer vos travaux, vous devez afficher sur le terrain l'arrêté signé du Maire acceptant le permis de construire afin d'éviter tout litige.

BRUIT

Les travaux de bricolage ou jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de l'intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que les jours ouvrables de : 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 19h00.

Les Samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h

Les Dimanches et jours fériés de 10h à 12h



TRI & RÉGLEMENTATION

Rappel : il est important de bien trier ses déchets

Plastiques, cartons, papiers, journaux à ne pas mélanger avec le verre et les déchets ménagers.

Ne pas mettre les tontes dans les poubelles

J'emmène à la déchetterie :

Mes déchets dangereux (peinture, huile, piles...)

Mes déchets encombrants : grands cartons, meubles...

Mes déchets électriques...

Mes déchets verts (si je ne composte pas !)



Le dépôt de déchets vert est interdit en dehors des lieux prévus à cet effet !

Pas de dépôt dans le champ du voisin, ni sur le talus du chemin, ni sur le domaine public.

Ces dépôts clandestins sont passibles d'amendes !

